



HAL
open science

Circulation internationale et développement urbain à Dakar : fondements méthodologiques et résultats attendus

Cris Beauchemin, Alioune Diagne, David Lessault

► **To cite this version:**

Cris Beauchemin, Alioune Diagne, David Lessault. Circulation internationale et développement urbain à Dakar : fondements méthodologiques et résultats attendus. Atelier sur les migrations africaines : comprendre les dynamiques des migrations sur le continent, Sep 2007, Accra, Ghana. halshs-00740641

HAL Id: halshs-00740641

<https://shs.hal.science/halshs-00740641>

Submitted on 10 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Circulation internationale et développement urbain à Dakar : Fondements méthodologiques et résultats attendus

Cris Beauchemin (INED-Paris), Alioune Diagne (IPDSR-Dakar), David Lessault (INED-Paris)

Introduction

L'interaction entre migrations internationales et développement occupe depuis quelques temps une place de premier choix dans l'agenda des institutions internationales et des gouvernements nationaux, du Nord comme du Sud. Ce contexte politique a encouragé la communauté scientifique à produire divers états de la question sur les différents aspects des relations migrations-développement (fuite des cerveaux, transferts financiers, fonctionnement des réseaux transnationaux, etc.)¹. Trois faits majeurs, imbriqués, ressortent de ces analyses : l'analyse des relations entre migrations internationales et développement est lourdement handicapée par le manque de données ; le bilan des coûts et bénéfices de la migration internationale, du point de vue des pays du Sud, demeure très controversé ; les migrations doivent, de plus en plus, être analysées en termes de circulation.

Partant de ce triple constat, l'objectif de ce projet est de produire des données quantitatives permettant de saisir les pratiques circulatoires et transnationales des migrants africains pour, en définitive, tenter d'apporter un nouvel éclairage à l'étude des interactions entre migrations et développement. Le champ du projet est limité aux migrations des Sénégalais, pour lesquels nous collectons des données quantitatives à la fois dans le pays de départ et dans plusieurs pays de destination (France, Espagne Italie). Le choix du Sénégal se justifie par le fait que ce pays est l'un de ceux où la prévalence de la migration internationale est la plus forte en Afrique sub-saharienne. Les pays européens entrant dans le projet constituent, de leur côté, les principales destinations des Sénégalais en dehors du continent africain.

Ce projet est le produit de nombreuses collaborations. Il associe des chercheurs français et sénégalais². C'est un atout évident pour l'étude des migrations internationales (qui impliquent au moins un pays de départ et un pays de destination). Cette équipe est également pluridisciplinaire, composée de géographes, de démographes et de sociologues tous intéressés par les questions de population et, plus particulièrement, par l'étude des migrations internationales. Un trait original de l'équipe est d'associer recherche et action : la plupart des membres de l'équipe sont des chercheurs, mais plusieurs d'entre eux ont une expérience des projets de développement ou un rapport étroit avec les décideurs politiques et les organismes impliqués dans la gestion des migrations internationale³. Cette caractéristique répond à nos objectifs ultérieurs de dissémination des résultats du projet auprès du grand public et des décideurs politiques.

¹ Une telle mise au point constituait l'objectif explicite de la rencontre « Using Remittances and Circular Migration as Drivers for Development », organisée par le Migration Policy Institute (University of California at San Diego, 11-12 avril 2003), de la table d'experts réunis par l'IRD à la demande du Ministère français des affaires étrangères sur le thème de la fuite des cerveaux (janvier 2004), ou encore de l'étude « The Migration-Development Nexus » sollicitée par le Ministère danois des affaires étrangères en 2001. Olesen (2002) fait par ailleurs le point de toutes les études menées sur ce thème à la demande des organismes internationaux (FMI, OIT, OMC, OCDE, etc.).

² L'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) et l'Institut sur la Population, le Développement et la Santé de la Reproduction (IPDSR) de l'université de Dakar sont responsables du projet. L'Université Pompeu Fabra et FIERI y sont, par ailleurs, associés.

³ Cette partie du projet est prise en charge par l'ONG internationale ENDA Tiers-Monde, et notamment par deux de ses entités : ENDA Europe (Paris) et DIAPOL (Dakar).

Cette communication vise à présenter les choix méthodologiques qui ont été opérés pour atteindre les objectifs scientifiques préalablement fixés dans le cadre de ce projet. En premier lieu, notre propos expose donc les objectifs du projet. Les parties suivantes montrent quelles solutions ont été adoptées pour répondre aux objectifs, d'abord du point de vue de l'échantillon (2^{ème} partie), puis du point de vue du questionnaire (3^{ème} partie). La conclusion présente les prolongements envisagés du projet (élargissement des terrains de recherche, construction d'un dialogue politique sur les migrations africaines).

I. Les objectifs du projet

Le projet « Circulation internationale et développement urbain à Dakar » n'est pas seulement un projet scientifique visant à produire de nouvelles analyses sur les migrations africaines. La construction de nos objectifs s'est construite autour de deux axes qui sont de mieux comprendre les logiques et l'impact des migrations africaines, d'organiser un espace de concertation entre des acteurs sociaux et politiques identifiés afin de promouvoir un dialogue documenté. Ce deuxième objectif du projet n'a pas encore fait l'objet de choix méthodologiques définitifs. Il ne fait pas donc pas l'objet de développements importants dans cette communication. Le texte qui suit, en revanche, détaille les principaux objectifs de recherche. Ils consistent en l'étude (1) des déterminants des migrations africaines (départs et retours), (2) de l'impact des migrations internationales en matière de transformations du tissu urbain, (3) en matière de mutations de l'économie urbaine et (4) en matière de recompositions sociales.

(1) Mieux comprendre les migrations internationales entre l'Afrique et l'Europe

Il existe une contradiction frappante entre la perception des migrations dans les pays africains de départ et les pays européens de destination. Dans les premiers, la migration est essentiellement conçue en termes de circulation : les migrants partent avec l'intention de rentrer et, de fait, les migrants de retour y sont nombreux⁴. Dans les seconds, le discours public s'inquiète d'une immigration qu'elle perçoit comme massive et définitive⁵. Les études, en plein développement, sur le transnationalisme et la circulation des migrants tendent à contredire ce discours public, mais elles se fondent essentiellement sur des études qualitatives, de sorte qu'elles ne suffisent pas à montrer l'ampleur de ces pratiques alternatives à une immigration définitive. Compte tenu de ces incertitudes sur la réalité du fonctionnement des migrations entre l'Afrique et l'Europe, l'un des objectifs de notre projet est de produire des analyses quantitatives permettant de comprendre les logiques de la migration. Nous mettrons en particulier l'accent sur l'étude des déterminants des départs et des choix de destination, mais également sur l'analyse des déterminants de la migration de retour et de la circulation des migrants.

(2) Etudier les effets de la migration sur les transformations du tissu urbain.

A l'exception notable des centres villes hérités de la colonisation et de quelques quartiers d'habitat planifié, le processus d'urbanisation des grandes villes africaines a longtemps consisté en un étalement du tissu urbain aux horizons plats. Toutefois, depuis quelques années on assiste de plus en plus à un processus de verticalisation de certaines de ces villes notamment dans certaines capitales africaines.

⁴ Au Sénégal, d'après l'enquête DEMIS, il y aurait dans certains quartiers de Dakar jusqu'à 18 % de ménages qui comprennent au moins un migrant de retour. La proportion atteint même 38 % dans certains quartiers de Touba.

⁵ Inertie de la pensée des migrations qui prolonge dans la période présente la sédentarisation des migrants supposé temporaires des années 50-70... mais au fond, pas de données disant quelle proportion s'est sédentarisée.

Dans ce cadre, l'exemple de Dakar, est assez illustratif des mutations actuellement en cours en Afrique en ce qui concerne les dynamiques urbaines. En effet, dans l'agglomération dakaroise, les quartiers péri-centraux voient progressivement s'élever des édifices de plusieurs étages en lieu et place des vieilles cours. Et là où de nouveaux quartiers s'édifient, l'habitat prend des formes nouvelles (développement des immeubles locatifs). Notre objectif est de tester l'hypothèse selon laquelle ces transformations du tissu urbain sont pour partie le produit des investissements des migrants internationaux. Les transferts financiers des migrants constitueront notre principal analyseur. On cherchera dans quelle mesure ils contribuent aux mutations des formes urbaines à l'échelle des bâtiments, mais aussi à l'échelle de la ville ? Dans quelle mesure leurs investissements sont-ils spatialement concentrés ? Les investissements des migrants, contribuent-ils à la création de nouveaux quartiers, à l'émergence de nouvelles centralités, à de nouvelles formes de segmentation socio-spatiale ? Enfin, la dernière question que nous nous posons dans cette recherche est de savoir si les migrants participent à l'amélioration du cadre de vie urbain, notamment, à travers des investissements collectifs (équipements, infrastructures, etc.), comme c'est souvent le cas en milieu rural.

(3) Analyser le rôle des migrations dans les mutations de l'économie urbaine

Aussi bien de la part des gouvernements européens que des gouvernements africains, les migrants internationaux sont perçus comme des vecteurs potentiels du développement économique et social. Dans ce cadre, on attend d'eux qu'ils participent à l'essor de leurs pays d'origine et contribuent par le biais d'investissements, de transferts de fonds et par leurs compétences à asseoir les bases d'un développement économique et social durable. En effet, du fait de leur expérience à l'étranger et de leurs capacités à mobiliser des capitaux, les migrants internationaux sont supposés être des agents de la modernisation de l'économie notamment dans les grandes villes. Les études scientifiques dressent cependant des bilans assez nuancés quand à la participation des migrants dans le processus de développement des pays du Sud, ceux d'Afrique, notamment. En tout état de cause, le débat n'est pas tranché entre ceux qui considèrent la migration comme un facteur d'accroissement de la dépendance et du sous-développement et ceux qui, au contraire, la perçoivent en termes positifs. Compte tenu à la fois (1) de la force des attentes politiques dans ce domaine et (2) du renouvellement des formes de la migration au Sénégal, il nous semble important de ré-examiner cette question. De fait, les migrants favorisent-ils la modernisation et la diversification des activités urbaines, qu'elles soient commerciales ou productives ? Les migrants investissant «chez eux» après une expérience à l'extérieur (ou depuis l'extérieur), donnent-ils progressivement naissance à un nouveau type d'entrepreneuriat, employant des techniques de production plus «capitalistiques» que certaines micro-entreprises informelles actuelles ? Cherchant à distinguer les rôles respectifs des différents types de migrants (ceux qui sont établis à l'étranger, ceux qui sont revenus s'installer au pays, et ceux qui circulent dans un espace transnational), on pourra tester l'hypothèse selon laquelle les migrants de retour sont, conformément aux attentes politiques européennes, ceux qui contribuent le plus au développement des zones de départ. Enfin, au-delà d'une approche descriptive, on pourra rechercher les facteurs individuels ou contextuels qui favorisent les investissements productifs des migrants. Qu'il s'agisse de transformations spatiales ou économiques, l'argent de la migration (sous forme de transferts envoyés par les migrants, ou sous forme de capital accumulé ramené par les migrants de retours) sera au cœur de nos analyses. En l'occurrence, de même que l'on s'interrogera sur l'individualisation des déterminants de la migration, on s'intéressera à la question de l'individualisation de la gestion de l'argent de la migration.

Alors que l'on assiste à un glissement géographique, des villages vers les villes, des lieux bénéficiaires des transferts et investissements des migrants, on peut faire l'hypothèse qu'il se produit en même temps une transition d'un *modèle rural de transferts*, fondé sur une gestion familiale et/ou associative de l'argent et orienté vers des usages plutôt collectifs, vers un *modèle urbain de transferts*, fondé sur une gestion plus individualisée à des fins d'investissements productifs ?

(4) Etudier les transformations sociales associées à la migration internationale

Faisant circuler les individus d'un pays à l'autre, la migration internationale est a priori un puissant facteur de mutations sociales à la fois parce qu'elle favorise les échanges interculturels et parce qu'elle introduit une distance entre les migrants et leur société d'origine. En l'espèce, la gestion des relations familiales et des relations de genre serait un domaine soumis actuellement à de profondes transformations.

Migration internationale et construction de la famille. L'actualité médiatico-politique européenne, et plus spécialement française, accorde une attention étonnante au thème de la famille chez les populations immigrantes, notamment originaires d'Afrique sub-saharienne. Sans disposer de données statistiques, les pouvoirs publics s'inquiètent de pratiques plus ou moins illicites qu'ils croient émergentes (mariages « blancs », mariages « forcés », polygamie, planification des naissances pour faciliter la régularisation du statut migratoire, détournement des règles du regroupement familial, etc.). Dans ce contexte, notre objectif est –autant que possible– d'informer le débat public en produisant des analyses quantitatives permettant d'étudier les différentes formes d'interférences entre les histoires migratoires et la construction des familles de migrants. On cherchera par exemple à identifier différents modèles familiaux associés à la migration. Ils pourront se situer sur une échelle allant du regroupement familial maximal jusqu'à l'isolement total du migrant à destination. On testera notamment l'hypothèse de l'émergence d'un modèle familial pluri-résidentiel et transnational dans lequel l'individu en migration construit sa famille en la maintenant au pays d'origine. La famille migrante serait ainsi une famille éclatée en plusieurs segments disséminés entre les territoires d'origine, d'accueil, de transit et d'investissement. Enfin, on cherchera dans quelle mesure l'expérience de la migration internationale influence les modèles familiaux, voire les pratiques de fécondité.

La migration féminine africaine a longtemps été associée aux politiques de regroupement familial. Mais, depuis plus d'une décennie, de nombreuses femmes émigrent de manière indépendante. Des travaux récents menés au Sénégal⁶ montrent par exemple que la migration féminine individuelle a pris naissance dans les villes à la fin des années 1980 et qu'elle tend aujourd'hui à s'étendre au milieu rural. Plusieurs hypothèses sont d'ores et déjà avancées pour expliquer cette mutation des migrations africaines. Elle pourrait résulter de la crise économique et serait un révélateur de l'incapacité des hommes à faire face seuls aux besoins courants des ménages. L'émigration féminine serait ainsi un prolongement international de l'irruption croissante des femmes dans l'économie domestique des ménages africains⁷. Elle pourrait aussi être le produit de changements socioculturels et éducatifs récents conférant aux femmes le désir d'acquérir une certaine autonomie (évolution des mentalités, élévation du niveau d'instruction des femmes, etc.). Ces différentes hypothèses pourront être testées dans le cadre d'une analyse des déterminants de la migration. Mais au-delà des facteurs explicatifs, on s'intéressera aussi aux effets sociaux de cette féminisation des flux migratoires.

⁶ Tall M., 1997, Femmes d'émigrés, femmes migrantes, de la sphère domestique aux réseaux transnationaux. Communication au colloque de Centre de recherche ouest-africain CROA/WARO, Dakar, juin 1997, 7 p.

⁷ Antoine Ph, Fall A.S., « Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar », *Rapport d'étape*, IRD-IFAN, 2002, 114p

Dans quelle mesure la migration modifie-t-elle la position, le statut, le rôle de la femme dans les sociétés africaines ? Les femmes migrantes constituent-elles une figure sociale émergente dans les pays d'origine et dans les pays de destination ? On cherchera enfin à déterminer si elles adoptent des pratiques migratoires spécifiques à la fois en termes de trajectoires et en termes d'investissements et de transferts financiers ?

II. Vers un échantillon transnational

Pour comprendre et expliquer les causes et les conséquences des migrations entre l'Afrique et l'Europe, il semble nécessaire de construire un échantillon transnational couvrant à la fois le pays d'origine et quelques pays de destination (à défaut de pouvoir couvrir toutes les destinations des Sénégalais). Dans ce cadre, l'objectif que nous visons dans cette présente étude est de constituer un échantillon dans lequel figureront aussi bien des migrants (individus résidant en Europe au moment de l'enquête) que des migrants de retour (individus ayant résidé minimalement une année en dehors du Sénégal) et des non-migrants (individus n'ayant jamais quitté le Sénégal). La comparaison de ces trois groupes d'individus va permettre de mieux appréhender les causes de la migration internationale au Sénégal (comparaison de ceux qui n'ont jamais eu une expérience de migration internationale avec ceux qui ont migré hors du Sénégal), et leurs conséquences (par exemple, étude des effets de la migration sur le devenir des personnes par comparaisons des non-migrants avec les migrants de retour)⁸ sur les conditions de vie des ménages et le développement dans le pays d'origine.

L'échantillon de notre enquête va donc comprendre des individus enquêtés au Sénégal et des individus enquêtés en Europe (Espagne, France, Sénégal). La couverture internationale de cet échantillon est, en elle-même, une difficulté pour l'organisation de la collecte. En effet, en choisissant d'enquêter les individus aussi bien au Sénégal qu'en Europe, on démultiplie les terrains d'étude. D'autres difficultés sont liées à la constitution des échantillons à l'intérieur de chacun des pays. En particulier, une difficulté récurrente dans les enquêtes sur les migrations internationales tient au fait que les migrants constituent une population rare, parfois difficile à identifier. Une autre difficulté tient au fait que le sujet des migrations internationales est sensible car il fait l'objet de discours et de décisions politiques qui tendent à limiter les droits de circuler des Africains. Le texte qui suit présente les stratégies d'échantillonnage mises en place dans les différents pays de l'enquête ainsi que les prémices d'un protocole de sensibilisation conçu pour favoriser l'adhésion à l'enquête des personnes auxquelles elle s'adresse.

A. Une population à sensibiliser

(1) Les cibles de l'enquête

L'échantillon des individus est constitué à partir des enquêtes réalisées dans les 4 pays du projet (Sénégal, France, Espagne, Italie). La population cible de l'enquête est la même quel que soit le pays de l'enquête. Il s'agit des hommes et des femmes remplissant les conditions décrites ci-dessous :

- Etre né au Sénégal et avoir nationalité sénégalaise. Le critère du lieu de naissance permet d'exclure de l'échantillon les sénégalais nés en Afrique mais en dehors du Sénégal (par exemple ceux qui sont nés en Côte d'Ivoire, au Gabon etc.) et les descendants de migrants sénégalais nés en Europe c'est à dire les migrants de la seconde génération. Pour ce qui est de la nationalité, nous utilisons ici ce critère pour exclure de notre l'échantillon les

⁸ Sur l'intérêt de constituer des échantillons transnationaux, voir les articles méthodologiques de R. Bilborrow ou de D. Massey.

descendants d'expatriés qui ont néanmoins pu se socialiser au Sénégal (par exemple, les guinéens, les capverdiens etc.)

- Avoir au moins 25 ans au moment de l'enquête. La fixation d'un seuil d'âge minimal est liée au fait que les questionnaires individuels sont des questionnaires biographiques. Pour que des analyses intéressantes puissent être menées, il faut que les histoires de vie collectées soient suffisamment longues. En éliminant les individus de moins de 25 ans de l'échantillon, on renforce les effectifs utiles à l'analyse.

Par ailleurs, des données sont collectées au niveau des ménages au Sénégal. Les ménages qui sont éligibles pour l'étude sont des ménages sénégalais que nous enquêtons dans le pays d'origine des migrants. Qu'il s'agisse d'enquêter des ménages ou des individus, le protocole d'enquête du projet inclut une phase de sensibilisation destinée à maximiser l'adhésion des populations au projet. Dans ce cadre, un protocole de sensibilisation a été spécifiquement conçu pour non seulement garantir l'acceptabilité du projet par les populations mais aussi recueillir le point de vue des populations sur les questions de migrations à travers la création d'espaces de discussion spécifiquement conçu à cet effet. Ce protocole de sensibilisation a été conjointement élaboré en collaboration avec notre partenaire ENDA.

(2) Protocole de sensibilisation

Aujourd'hui, la migration internationale constitue une question sensible au Sénégal et en Europe. Les politiques restrictives dans les pays européens, le contrôle des flux migratoires et les mesures d'expulsion des clandestins⁹ rendent la population sénégalaise (surtout les migrants et leurs familles) méfiante et parfois même agressive vis-à-vis de la question migratoire. Ces conditions sont susceptibles d'augmenter les risques de refus. Les migrants peuvent en effet suspecter un engagement actif des autorités sénégalaises pour contrôler les départs, ou bien encore craindre que les données collectées justifient un renforcement des contrôles ou une identification des clandestins dans les pays du Nord. Aussi, les Sénégalais peuvent se sentir menacer dans les pays d'accueil où le discours politique ambiant est animé par la crainte d'une intrusion massive de migrants subsahariens.

Afin que ce contexte n'entraîne pas, ou le moins possible, de « blocages », notre projet entend s'appuyer sur les partenaires de la société civile. L'ONG Enda Tiers Monde assure la fonction d'interface entre la dimension « Recherche » du programme (l'enquête proprement dite, c'est à dire la collecte et l'analyse) et sa dimension « Dissémination et dialogue politique » (en d'autres termes, la diffusion des résultats de l'enquête et la création d'espaces de discussion avec les acteurs impliqués dans la problématique migratoire). Les équipes d'ENDA TM, implantées à Dakar (Diapol) et à Paris (Enda Europe), en interaction avec les chercheurs du programme, ont développé un protocole de sensibilisation. Il vise à optimiser l'adhésion des populations dans les quartiers et à assurer une diffusion canalisée de l'information dans les zones d'enquête. Cependant, leur rôle ne se réduit pas à un appui qui pourrait certes améliorer la qualité des données collectées. Ce travail préliminaire de préparation du terrain jette les bases de futures opérations de dissémination et de dialogue politique.

Nous entendons plus précisément par « dissémination », la diffusion des résultats de l'enquête -sous une forme vulgarisée accessible au grand public- auprès des différents acteurs concernés par la migration internationale (restitution de l'information auprès des enquêtés, mais aussi plus largement auprès de la société civile, du « grand public » et des décideurs politiques).

⁹ Exemple : politique de l'immigration choisie en France et les mesures du nouveau gouvernement français concernant les expulsions

Le dialogue politique consistera, pour sa part, à créer un espace de concertation et de dialogue entre ces acteurs sur des thèmes ciblés relatifs aux interactions entre la migration et le développement. Avant que la collecte ne commence à Dakar, une phase de sensibilisation sera lancée dans tous les quartiers sélectionnés pour l'enquête par un tirage aléatoire. Elle constitue un travail de préparation du terrain d'investigation, hautement justifié par le contexte de méfiance, de tension voire d'incompréhension des populations à l'égard des politiques migratoires.

Au Sénégal : s'appuyer sur des « leaders » de quartier

Encadré 1. Les étapes de la sensibilisation à Dakar

Plusieurs étapes de sensibilisation sont envisagées dans l'agglomération de Dakar :

1. Rencontre des autorités locales dans chaque quartier d'enquête¹⁰ : plus précisément, les chefs de quartiers, maires des communes d'arrondissement, responsables coutumiers, autorités religieuses, représentants d'associations locales ou de ressortissants le cas échéant¹¹

2. Identification de ce que l'on a nommé des « guides-facilitateurs » (Médiateur). Il s'agira d'individus sélectionnés en concertation avec les autorités locales. Sur la base du volontariat, ils devront s'assurer du bon déroulement de la collecte, faciliter et orienter les enquêteurs sur le terrain, éventuellement régler certains conflits ou apporter des éléments de réponse aux incompréhensions liées au projet. Cette fonction ne s'improvise pas et, a minima une sensibilisation approfondie au projet d'enquête et sur les attendus du rôle à tenir pendant la collecte sera dispensée.

3. Formation des « facilitateurs » (organisée en journées d'orientation par groupes)

4. Diffusion de l'information précédant la phase de collecte par plusieurs médias :

- Organisation de réunions publiques par les médiateurs (supervisées par un responsable du projet, outils de suivi des réunions...)

- Emissions et spots dans les radios de proximité (émettant souvent à l'échelle du quartier)

- Distribution d'une brochure d'information décrivant les grandes lignes du programme

5. Rapports des réunions publiques. Les comptes rendus détaillés des réunions publiques serviront à identifier les acteurs concernés par le projet et intéressés par les résultats de l'enquête et à répertorier les premières préoccupations des populations sur la question migratoire. C'est l'ébauche du dialogue politique.

En France, en Espagne et en Italie : faire jouer la transnationalité des réseaux

En Europe, la stratégie diffère fortement du fait de la dispersion géographique des sujets à sensibiliser. La démarche consiste d'abord à prolonger le travail de sensibilisation amorcé à Dakar, auprès des antennes d'associations sénégalaises délocalisées en Europe. La seconde action retenue repose sur la mobilisation du tissu associatif « régional » de ressortissants en s'adressant aux « leaders » d'opinion. Il est en effet important d'exposer explicitement les intentions du programme afin de lever la méfiance des migrants à destination. Des réunions d'information publique, invitant une liste d'associations ciblées, sont envisagées.

¹⁰ Ces rencontres seront l'occasion de collecter les informations relatives au quartier par le biais du questionnaire communautaire rétrospectif.

¹¹ Nous ignorons pour le moment très largement quels types d'association nous allons rencontrer. Dans le cadre des migrations précédentes, de nombreuses associations de ressortissants ont été créées sur la base communautaire du village d'origine. Mais, en ce qui concerne la migration récente réalisée notamment depuis Dakar, nous nous interrogeons sur l'existence et l'opérationnalité des associations de ressortissants en milieu urbain, dans l'agglomération de Dakar. C'est une question exploratoire de notre étude.

L'objectif est ici de susciter, autant que possible, l'adhésion des migrants susceptibles d'être interrogés dans le cadre de l'enquête et là encore de préparer le terrain du dialogue politique. Nous tenterons également d'informer les migrants, éventuellement « déconnectés » des réseaux associatifs. Pour ce faire, il est prévu, après identification des lieux hautement fréquentés par les expatriés en région (les mosquées, quartiers commerçants...), de diffuser l'information par l'intermédiaire de brochures informant les intéressés sur le contenu du projet (le montage institutionnel, le dispositif de recherche, le contenu des questionnaires etc.)

La phase de sensibilisation, aussi importante soit elle dans le dispositif d'enquête, n'est pas simplement un préalable à la collecte, elle doit aussi être un moyen de réunir les conditions optimales pour assurer la future dissémination des résultats et organiser le dialogue politique.

B. Stratégies d'échantillonnage

(1) La construction de l'échantillon au Sénégal

Le tirage au premier degré.

Notre objectif est de d'obtenir un échantillon couvrant l'ensemble de la région de Dakar tout en maximisant nos chances d'enquêter des ménages affectés par la migration internationale. Les districts de recensement (DR) constituent habituellement les unités primaires de sondage (UP) dans les opérations d'enquête au Sénégal. Leur taille moyenne est de 100 ménages en milieu urbain, et de 80 ménages en milieu rural, avec une grande variabilité (minimum 30, maximum 200). Pour préparer le tirage des zones à enquêter, ces unités primaires ont été classées en fonction du nombre de migrants qui y avait été identifiés lors le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002. Pour maximiser la dispersion des ménages à enquêter tout en limitant les coûts de collecte, il a été décidé de tirer 60 DR (dans lesquels 20 ménages devront, à leur tour, être tirés). Le tirage des DR se fait ensuite proportionnellement au nombre de migrants. Ainsi les zones à forte prévalence de migration vers l'Europe ont des probabilités plus fortes d'être tirées. Pour autant, des zones de faible prévalence peuvent également entrer dans l'échantillon. Au total, on constitue donc un échantillon de districts de recensement représentatif de l'ensemble de la région de Dakar, dans lequel nos chances de trouver des ménages affectés par la migration sont accrues. Ceci est important pour deux raisons : (1) cela devrait nous permettre, par la suite, de collecter le maximum de contacts de migrants en Europe¹² ; et (2) cela nous permettra d'avoir un effectif suffisant de ménages affectés par la migration pour permettre des comparaisons avec les ménages sans migrants (par exemple, pour étudier l'impact des migrations en matière de transformations de l'habitat).

Le tirage au deuxième degré

L'objectif est d'enquêter 20 ménages par district de recensement. Pour atteindre cet objectif, les décisions suivantes ont été prises :

- faire un tirage aléatoire des ménages sans stratification préalable : on n'établit pas préalablement une liste de ménages affectés par la migration ;
- ne pas remplacer les ménages tirés qui ne seraient pas trouvés sur le terrain (parce que les remplacements troublent le calcul des pondérations). Il a donc été décidé de tirer 22

¹²Comme on la verra par la suite une partie de l'échantillon en Europe sera constitué à partir de l'enquête ménage qui sera préalablement effectuée. En effet, lors de cette enquête, il s'agira non seulement de collecter des informations sur le ménage (composition du ménage, niveau d'équipement, lien avec le chef de ménage etc.) mais aussi d'identifier les membres du ménage vivant hors du Sénégal de collecter des informations supplémentaires sur chacun des membres du ménage vivant en Europe

ménages par DR, en espérant que 20 ménages seront effectivement enquêtés (hypothèse d'une perte de 10%).

- Dénombrer les ménages de chaque DR en procédant à l'actualisation de la cartographie des DR tirés. Cette opération est nécessaire car le tissu urbain a beaucoup évolué depuis le dernier recensement, en particulier dans les zones périphériques. Concrètement, il s'agira donc de recenser et de matérialiser, à l'intérieur de chaque DR sectionnés, toutes nouvelles implantations (concessions nouvelles, nouveaux ménages, etc...) de manière à connaître la situation socio-démographique réelle avant les opérations de collecte.

Tirage des individus

Les individus seront tirés à l'intérieur de chaque ménage. On distingue deux échantillons d'individus :

- L'échantillon initial : il est le produit d'un tirage aléatoire d'un individu par ménage. Ce tirage est effectué par l'équipe d'encadrement pour éviter de biaiser l'échantillon (en particulier pour éviter la sur-représentation des chefs de ménage que les enquêteurs tendent couramment à sur-enquêter par souci de présence sociale). L'objectif est d'enquêter 1200 individus.
- L'échantillon complémentaire : il comprend l'ensemble des migrants de retour qui n'ont pas été préalablement tirés, quel que soit le pays dans lequel ils ont précédemment résidé. D'après des simulations effectuées sur les données de DEMIS, nous pensons pouvoir enquêter 400 migrants de retour.

(3) La construction de l'échantillon en Europe

◆ La population cible : qui recherche-t-on à enquêter en Europe ?

-La taille de l'échantillon

L'objectif est d'enquêter 200 migrants dans chaque pays européen (France, Italie, Espagne). Au total, 600 migrants seront donc enquêtés en Europe, pour 1600 individus au Sénégal. Cet objectif quantitatif est plutôt ambitieux au regard d'expériences antérieures de collecte transnationale. Par exemple, dans le cadre du Mexican Migration Project (D. Massey), un migrant mexicain est interrogé aux Etats-Unis pour 10 personnes enquêtées au Mexique. La taille prévue de nos échantillons devraient nous permettre de réaliser immédiatement des analyses intégrant les migrants résidant en Europe, alors que le MMP a dû attendre plusieurs années

- Vers un sex ratio équilibré

Compte tenu des objectifs énoncés plus haut en matière d'analyse des transformations sociales, le programme vise à produire des résultats aussi bien sur les hommes que sur les femmes. La dimension genre doit pouvoir être abordée. Il est donc nécessaire de pouvoir disposer d'un échantillon de femmes suffisamment important pour produire des analyses. Or, en Europe et tout particulièrement en Italie et en Espagne, les *sex ratio* sont très déséquilibrés. Nous envisageons par conséquent de stratifier les échantillons selon le sexe des individus pour tendre vers un échantillon équilibré.

- Où enquêter ? Identification des régions de concentration de migrants

Les échantillons européens vont porter sur une sélection de régions connues pour concentrer une part importante de la population sénégalaise. Les régions choisies doivent permettre de couvrir au moins la moitié de la population sénégalaise de chaque pays. En France, les régions Ile de France (Paris) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) concentrent à elles deux 57%

de la population sénégalaise en France¹³. En Italie, la Lombardie (Milan) et l'Emilie-Romagne (Bologne) réunissent 52% des Sénégalais expatriés dans le pays.

En Espagne, la répartition de la population sénégalaise est plus diffuse sur le territoire. La Catalogne (région de Barcelone) rassemble environ 40% de la population sénégalaise, alors que le restant est éparpillé dans d'autres grandes villes (Madrid, Valence, Saragosse) et certaines provinces à caractère rural marqué. L'objectif est d'assurer au minimum une couverture rurale même si, a priori, l'essentiel de la population enquêtée à destination sera localisée dans les grandes villes.

◆ La stratégie d'identification des migrants en Europe

1. Un principe de base commun: constituer deux types d'échantillon complémentaire

- L'échantillon en Europe sera construit à partir de 2 échantillons : un échantillon initial constitué par les contacts collectés au Sénégal¹⁴. Pour ce faire, le questionnaire Ménage comprend un module « Contact »¹⁵ où les chefs de ménage interrogés sont invités soit à communiquer les coordonnées de membres de leur famille installés en France, en Espagne ou en Italie, soit à orienter les enquêteurs vers un relais associatif susceptible de transmettre cette information. Cette méthode de constitution des échantillons dans les pays de destination a déjà fait ses preuves. C'est la méthode employée dans le MMP. La méthode semble également probante dans le contexte sénégalais. Au cours de l'un de nos tests, réalisé à la fin de l'année 2006 à Thilogne (Région de Matam) et aux Parcelles Assainies (Région de Dakar), sur 73 ménages enquêtés, 56 migrants avaient été déclarés, 23 contacts (numéro de téléphone cellulaire) avaient été collectés. Sur les 10 contacts collectés en France, 9 migrants avaient accepté l'entretien. Si ces résultats étaient extrapolables, on pourrait s'attendre à une centaine de contacts par pays lors de notre collecte auprès de 1200 ménages. Cependant, les résultats obtenus lors du test sur la quantité de contacts obtenus sont sans doute au-dessus de ce que l'on obtiendra dans l'enquête elle-même car le test concernait des régions à très forte prévalence de migration vers l'Europe. Il n'en reste pas moins que la qualité des contacts obtenus est bonne : les numéros de téléphone sont justes et les migrants, en Europe, acceptent très largement de se faire enquêter. Quoi qu'il en soit, nous n'obtiendrons pas un nombre suffisant de contacts pour atteindre l'objectif des 200 migrants par pays de destination.

- un échantillon complémentaire constitué dans chaque pays pour atteindre l'effectif visé. La taille de cet échantillon complémentaire reste incertain jusqu'à ce que soit réalisée l'enquête « Ménage » à Dakar. Pour préparer la phase de collecte, on travaille avec une hypothèse pessimiste d'obtention d'un très faible nombre de contacts. On cherche donc à construire un lot de 200 fiches adresses par pays. La méthode de constitution de cet échantillon complémentaire varie selon les pays.

-2. Des stratégies différentes selon les contextes nationaux

En France, l'échantillon complémentaire sera constitué à partir des réseaux associatifs sénégalais identifiés dans les régions choisies pour la collecte (Régions parisienne et marseillaise). En France, dans le cadre de la stratégie d'échantillonnage retenue, un partenariat a été engagé avec l'ONG Enda Tiers Monde qui constitue une interface du programme entre les groupes d'acteurs impliqués dans MAFE (Chercheurs, Associations, Migrants, Politiques). Le rôle d'ENDA TM consiste non seulement à travailler avec les responsables associatifs de ressortissants susceptibles de fournir une sélection de contacts de

¹³ INSEE, RP 1999, individus nés au Sénégal

¹⁴ Cette démarche est inspirée du Mexican Migration Project, à la différence que nous avons élargi le cercle des membres de la famille du chef de ménage, de façon à augmenter la taille de notre échantillon.

¹⁵ Voir présentation du questionnaire ménage en partie II

migrants selon des critères différenciés (sexe, âge notamment), mais aussi à mobiliser des individus « court-circuités » des principaux réseaux associatifs afin de limiter autant que possible les effets de sélection.

Cette deuxième démarche passe par une diffusion ciblée de l'information dans des lieux hautement fréquentés par les Sénégalais (sites ou portails web usités par les gens de la diaspora, mosquées, comptoirs de compagnies aériennes, restaurants sénégalais...). Afin d'assurer la diversité de l'échantillon complémentaire, nous devons également optimiser les chances de disposer d'un nombre minimal de migrants en situation irrégulière. Sur ce point précis, la mobilisation d'associations impliquées dans l'accueil et l'intégration des migrants en situation d'illégalité sera requise.

En Espagne, la possibilité de pouvoir exploiter les registres municipaux fournit une base de sondage particulièrement pertinente pour constituer notre échantillon complémentaire. C'est une condition opportune pour effectuer notre tirage puisqu'elle comporte également les migrants en situation irrégulière. Ce recours comporte tout de même certains inconvénients. En effet, il existe de nombreux problèmes liés à l'actualisation des adresses (surtout quand les populations sont mobiles, comme c'est a priori le cas de bon nombre de Sénégalais en Espagne) et à de fausses déclarations. Nous ne sommes donc pas sans ignorer que cet échantillon sera biaisé car il exclura de fait les individus les plus mobiles et ceux qui ont déclaré de fausses adresses. Or, on peut penser que ces individus n'ont pas connu les mêmes trajectoires que les autres.

En Italie, le mode constitution de l'échantillon complémentaire n'est pas encore définitivement arrêté. La collecte de contacts auprès des associations risque d'être une tâche plus ardue qu'en France parce que les réseaux associatifs sont à la fois moins structurés et plus conflictuels. Il est envisagé de procéder par boule de neige à partir des contacts obtenus au Sénégal. C'est la méthode employée dans le cadre du MMP.

D'ores et déjà, la stratégie d'échantillonnage adoptée ouvre des perspectives d'analyses méthodologiques intéressantes. D'abord, l'avantage de la double constitution de l'échantillon est de permettre un contrôle des biais de sélection en comparant nos deux échantillons, initial et complémentaire. Ensuite, nous disposons d'un autre moyen de contrôler ces biais à partir des informations contenues dans le questionnaire Ménage. Quelles sont par exemple les caractéristiques des migrants que l'on parvient à enquêter à destination et quelles sont celles des migrants que l'on ne parvient pas à retrouver? La littérature est à notre connaissance inexistante sur ce point.

III. Elaborer des questionnaires « interactifs » pour des perspectives d'analyse multi-niveaux

Les données que nous utiliserons pour rendre compte des facteurs explicatifs et conséquences de la migration internationale seront collectées à partir de trois 3 questionnaires. Ces questionnaires ont été conçus pour montrer de façon empirique la circulation des individus entre le pays de départ et le pays de destination et l'impact de la migration sur le développement du Sénégal. Chacun de ces questionnaires révèle un aspect particulier de la problématique que nous étudions. Le **questionnaire ménage** permet de restituer la composition, le niveau d'équipement et l'environnement social des ménages à Dakar. Le **questionnaire biographique** permet de recueillir des informations sur les caractéristiques démographiques des enquêtés, sur leur parcours résidentiel, leur vie professionnelle et scolaire, sur leur vie matrimoniale et sur les transferts financiers des migrants vers leurs familles d'origines. En plus de ces deux instruments de collecte, un **questionnaire « communautaire »** a été élaboré. Il sera essentiellement administré à des personnes

ressources résidant dans les différents sites de l'étude à Dakar, c'est à dire : les chefs de quartiers, les membres d'association de développement communautaire, membre d'une association de jeunesse ou de femmes etc.). Le but de ce questionnaire est de recueillir des informations sur la disponibilité des services c'est-à-dire sur les infrastructures socio-économiques et sanitaires dans chacune des zones d'enquête.

Le questionnaire « communautaire »

Ce questionnaire a été conçu pour le recueil des données contextuelles au niveau local, en particulier dans les différents DR qui ont été choisis pour l'étude. Il s'inspire d'une expérience déjà menée au Burkina Fasso¹⁶ par l'UERD de Ouagadougou et l'Université de Montréal. Dans le dispositif de l'enquête MAFE, l'administration de ce questionnaire n'aura toutefois qu'un caractère exploratoire. Il pourra également constituer un élément introductif du protocole de sensibilisation. En effet, à travers ce questionnaire nous cherchons à faire un état des lieux des différents DR qui ont été choisis pour l'enquête. Dans ce cadre, les questions qui sont posées cherchent à identifier et recenser l'ensemble des infrastructures socio-économiques. Dans le cadre de notre étude, cet inventaire sera très utile afin de mieux évaluer les interactions entre le niveau de développement local et l'intensité de la migration internationale. Autrement dit, dans quelle mesure une localité intensément touchée par la migration internationale se développe en comparaison à d'autres localités comprenant une faible proportion de migrants. L'administration de ce questionnaire est un préalable important dans notre dispositif car il signifie d'emblée aux autorités locales et aux populations que MAFE est un projet attentif aux questions de développement local. Le questionnaire « communautaire » comprend cinq modules.

Encadré 3. Les modules du questionnaire communautaire

Module 1 : Identification du quartier et des informateurs

- A- Fiche d'identité du quartier
- B- Identification des informateurs

Module 2. Caractéristiques du quartier

- A- Administratives (histoire et statut administratif actuel)
- B- Géographiques et Physiques (Site -présence de Bas-fonds, forêts, proximité littorale, décharges...- et Situation-)
- C- Economiques (Principales activités et potentialités économiques)

Module 3. Peuplement et occupation spatiale

- A- Premiers habitants
- B- Principales étapes de peuplement (arrivées/origine- départs/destination- volontaires, déguerpissements...) + questions sur la migration internationale
- C- Régimes fonciers en vigueur, « réserves foncières », opérations de restructurations...

Module 4. Services, équipements et infrastructures

- A- Collectifs (Ecoles primaires, secondaires, services de santé, marchés, télécentre, lieux de culte...)
- B- Accès aux réseaux (téléphone, électricité, eau potable...)
- C- Accessibilité et desserte du quartier (routes, réseaux et moyens de transports...)

Module 5. "Vie du quartier"

- A- Identification des principales associations ou ONG qui contribuent à la vie du quartier...
- B- Principaux projets de développement (antérieurs et actuels)

¹⁶ Enquête Biographique sur les Migrations au Burkina Fasso.

- **Le questionnaire de l'enquête ménage**

Ce questionnaire sera utilisé au cours de l'enquête « ménage »¹⁷. Toutes les informations contenues dans le questionnaire sont fournies par le chef de ménage ou à défaut par un autre membre du ménage sachant répondre. Le questionnaire a été conçu spécifiquement pour recueillir des informations détaillées concernant chacun des membres du ménage : d'une part, ceux qui vivent au Sénégal, d'autre part, ceux qui sont partis du ménage pour aller vivre ailleurs (au Sénégal ou à l'étranger). Pour chacun des membres du ménage nous demandons par exemple l'âge, le sexe, la situation sur le marché de l'emploi, le niveau d'instruction etc. Le questionnaire donne également des informations sur l'équipement des ménages, et la nature du logement. En outre, pour toute personne recensée et vivant en Europe, au cours de l'enquête, nous recueillons les renseignements utiles pour retrouver et enquêter les migrants en Europe (Cette partie du questionnaire, baptisée « module contacts » comporte le numéro de tel, e-mail etc. du migrant que le chef de ménage aura bien voulu nous communiquer).

Module A : Identification des membres du ménage et de l'entourage du chef de ménage. Ce module du questionnaire donne des informations sur la composition du ménage. Il renseigne sur chacun des membres du ménage ainsi que les conjoints, enfants, père et mère du chef de ménage qui ne vivent pas dans le ménage et les frères et sœurs, neveux et nièces du chef de ménage qui vivent à l'étranger : âge, sexe, lien avec le chef de ménage, situation par rapport au ménage, lien de parenté avec le chef de noyau¹⁸, lieu actuel et durée de résidence, vécu à l'étranger et pays, lieu de naissance, statut matrimonial, nationalité, ethnie, religion etc.

□ Module B. Ce module renseigne sur l'expérience des migrants. Ainsi, pour tous les membres du ménage vivant à l'étranger au cours de l'enquête, nous avons des informations précises qui permettront de les contacter par la suite. Cette partie du questionnaire ménage permet aussi d'avoir des informations sur les communications, les visites, les circonstances du départ et les transferts des migrants.

Module C : Cette partie du questionnaire ménage porte essentiellement sur les transferts durant les 12 derniers mois. Les questions posées dans cette partie du questionnaire renseignent sur la fréquence, les moyens utilisés pour les transferts et aussi sur l'utilisation des transferts.

□ Module D : Dans ce module, nous cherchons non seulement à recueillir des informations qui permettront par la suite de pouvoir contacter les migrants en Europe (prénom, coordonnées et quelques caractéristiques comme l'âge ou le sexe) mais aussi sur la personne ayant

¹⁷ Le ménage est défini ici comme étant « un groupe d'individus qui vivent ensemble et mettent en commun tout ou une partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels (logement et nourriture en particulier) ». Ces individus se reconnaissent tous sous l'autorité d'un chef (chef de ménage). Ainsi défini, le ménage recouvre, non seulement, les liens d'appartenance à la famille (*Mbokoo ou parenté en wolof*) mais aussi un certain mode de vie sur le plan résidentiel (*ndeukeudoo c'est partager la même habitation*). Le chef de ménage (ou Borom Kër, en Wolof) est la personne de référence c'est-à-dire la personne à partir de laquelle on peut identifier les autres membres de l'unité domestique. Le terme de chef de ménage est donc une notion déclarative qui implique l'existence d'une relation de dépendance entre ledit chef et les autres membres de son ménage.

¹⁸ Dans cette présente étude le concept de "noyau familial" désigne seulement "les époux (ou l'un des deux) et leurs enfants non mariés mais aussi tous les parents consanguins ou par alliance et ceux-ci à condition que ces individus soient à la charge du chef de noyau" (Antoine *et al.*, 1992). Le ménage est l'unité de base de l'étude. Il englobe les descendants et les alliés mais aussi l'ensemble des groupes "satellites" qui forment le ménage. Il n'est pas exclu qu'un ménage puisse être constitué d'un ou de plusieurs noyaux familiaux. Lorsqu'il s'agit de plusieurs noyaux, on distinguera le noyau principal et les noyaux secondaires. Le noyau principal est celui du chef de ménage (CM) c'est-à-dire le noyau de la personne de référence alors que les noyaux secondaires sont ceux de ses enfants, neveux, frères ou cousins vivant à l'intérieur de la concession avec leurs familles.

communiqué les coordonnées du migrant (pour donner aux enquêteurs en Europe les moyens de justifier le moyen par lequel ils ont obtenu le contact du migrant). A la différence des autres modules du questionnaire, cette partie du questionnaire ménage ne sera, toutefois, pas saisie. En effet, ce module sera temporairement conservé par l'IPDSR dans le cadre de la collecte au Sénégal. Seule la partie sur les « migrants en Europe » fera l'objet d'une saisie (au Sénégal) et d'un traitement (en France).

□ Module E : Ce module porte sur le logement et les biens du ménage. Les questions qui y sont posées cherchent à rendre compte de l'impact des migrations sur les transformations immobilières et sur le niveau d'équipement des ménages à Dakar. Par ces questions, nous cherchons à rendre compte des types de logements, du nombre de pièces, de l'aisance des logements, du niveau d'équipement etc.

Au total, les données qui seront recueillies à travers ce questionnaire vont par la suite permettre de mettre en évidence l'environnement social et économique des ménages (avec ou sans migrants) et identifier les individus à enquêter par la suite, que ce soit au Sénégal ou à l'étranger.

- **Le questionnaire de l'enquête biographique**

Alors que le questionnaire « ménage » est uniquement administré au Sénégal, le questionnaire biographique est conçu pour être administré à la fois au Sénégal, à la fois dans les trois pays européens de destination choisis dans le cadre du projet. Il a été construit de manière à pouvoir être présenté aussi bien à des « non-migrants » qu'à des migrants et à des migrants de retour. L'objectif de ce questionnaire est de collecter, de façon standardisée, des histoires de vie. Il s'inspire des questionnaires biographiques déjà réalisés dans certaines capitales africaines et en France (Bio et entourage) (à Dakar en 1989 et 2001 ; Bamako en 1992, Yaoundé en 1996, Antananarivo en 1998 et Lomé en 2000). Ces enquêtes avaient pour but d'étudier l'évolution des conditions d'insertion urbaine dans les villes précitées en s'inspirant au plan méthodologique de l'enquête biographique réalisée en 1981 par l'INED (Courgeau *et al.* 1989). Le principe de base de ces enquêtes était de reconstituer rétrospectivement l'ensemble des événements familiaux (mariages, naissances/décès des enfants), professionnels (inactivités et activités) et migratoires (mobilités spatiale et résidentielle) vécus par un individu donné, de sa naissance jusqu'au moment de la collecte des données.

Ces informations doivent être bien datées pour qu'on puisse cerner avec suffisamment de précisions le moment où se produisent les différents événements de la vie. Le questionnaire que nous utilisons dans l'enquête sur les migrations africaines vers l'Europe utilise le même procédé. Le questionnaire se compose de deux parties : : une grille biographique (ou fiche AGEVEN) et un cahier de modules.

- La grille biographique ou fiche « Ageven » : est administrée en début d'entretien. Elle constitue un excellent moyen pour les enquêteurs et les enquêtés de se repérer dans le temps. C'est un outil de collecte particulièrement efficace pour dater les événements de la vie des individus (unions et ruptures d'union, naissance et décès des enfants, changements résidentiels ou professionnels, etc.). L'utilisation de cette grille en début d'entretien s'explique par le fait qu'en Afrique et au Sénégal, en particulier, peu de personnes utilisent des documents écrits pour dater les événements importants de leur vie. La mémoire des dates est dans ce pays entretenue oralement ce qui oblige un grand effort et entraîne parfois des distorsions ou des imprécisions. Dans ce cadre, pour aider les enquêtés à bien restituer les événements aux dates où ils se sont effectivement produits ou à défaut en respectant leur ordre chronologique, nous avons eu recours à la grille biographique ou fiche AGEVEN (Age-

¹⁹). Ainsi, avant de commencer à remplir le questionnaire biographique, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale puis de sa vie résidentielle, professionnelle et ses expériences migratoires. Ces événements seront ensuite placés sur une fiche où figurent une échelle de temps et la durée écoulée depuis l'événement. On obtient ainsi, la « squelette » de la biographie de l'individu sans « trou ». Autrement dit, à chaque moment de la vie de l'individu on pourra savoir si la personne est en union ou non, si elle a des enfants, où vit la personne, ce qu'elle fait etc. La fiche comprend 12 colonnes que nous présentons ci-dessous:

Encadre 5 : Domaines abordés dans la Fiche Ageven

Colonne 1. Age
Colonne 2. Historique familial
Colonne 3. Historique des logements d'au moins un an
Colonne 4. Réseaux familiaux et sociaux hors Sénégal
Colonne 5. Historique activité-inactivité
Colonne 6. Biens et affaires : investissements et héritages
Colonne 7. Transferts
Colonne 8. Participation associative
Colonne 9. Séjour de moins d'un an hors Sénégal
Colonne 10. Retours de moins d'un an au Sénégal
Colonne 11. Citoyenneté : nationalité possédée
Colonne 12. Titre de séjour et de travail

- Le cahier des modules : Ce cahier permet, dans un second temps, de détailler chacune des grandes étapes de la vie des individus pré identifiés dans ageven. Le questionnaire biographique revient sur les différentes périodes de la vie de l'individu. Il comporte les modules suivants :

Module A. Description des unions : Il s'agit dans cette partie du questionnaire biographique de recueillir l'historique des unions. L'ensemble de la vie matrimoniale de l'enquêté doit, ainsi, être retracée. Chaque rupture d'union est notée par l'enquêteur

Module B. Description des enfants Les questions posées dans cette partie du questionnaire permettent d'avoir des informations sur chaque enfant de l'enquêté (date de naissance et de décès des enfants)

Module C. Historique du logement : il s'agit de recueillir des informations sur chacun des logements où a vécu l'enquêté de sa naissance jusqu'à la date de l'enquête; même si par ailleurs certains logements se trouve dans la même ville ou dans le même village. Ce module rend donc compte de l'itinéraire résidentiel de l'enquêté au Sénégal et à l'étranger. Pour chaque lieu de résidence d'au moins un an, les questions posées permettent de saisir les dates d'installation et de départ, le statut d'occupation du logement etc. Ce module recueille également des informations sur l'expérience migratoire. En effet, tous les séjours de plus d'un an en Europe doivent être renseignés ainsi que les retours d'un an ou plus au Sénégal.

Module D. Historiques des périodes d'activités et d'inactivité. Ce module couvre les différents épisodes de la vie active de l'individu y compris les périodes de scolarisation et de formation. Ce module prend en compte chacune des activités (l'une après l'autre) que

¹⁹ C'est un document qui a été introduit dans les enquêtes biographiques pour la première fois à Dakar en 1989 (Antoine, Bry, Diouf, 1987; Antoine *et al.*, 1991) afin d'aider les enquêtés à pouvoir situer dans le temps les différents événements de leur vie. L'utilisation d'un tel instrument permet de mettre en correspondance les âges de la vie et certains événements vécus par l'enquêté d'où, son nom : Age-événements.

l'enquêté a exercé de ces six ans jusqu'à la date de l'enquête. Grâce à ces informations, on peut retracer l'ensemble de la vie scolaire et professionnelle de chacun des enquêtés.

Module E. Historiques des biens et des affaires possédés. Cette partie du questionnaire permet d'avoir une idée sur l'ensemble des biens et affaires possédés par l'enquêtés au cours de sa vie. Les questions posées dans ce module renseignent sur les différents investissements réalisés par l'individu soit au Sénégal.

Module F. Descriptions des migrations hors Sénégal (Séjours de plus d'un an ou séjours de moins d'un an mais avec intention de s'installer. Ce module est consacré à la description des expériences migratoires. Il comporte aussi des questions qui permettent de décrire les conditions du déplacement dont les dont le mode de transport.

Module G. Description des retours au Sénégal (séjour de plus d'un an ou séjour de moins d'un an avec intention de s'installer)

Module H. Réseaux sociaux et familiaux hors Sénégal. Ce module concerne les réseaux sociaux. Il donne des informations sur les parents (père et mère, frère et sœurs) et sur l'étendue des réseaux sociaux dont dispose l'individu en dehors du Sénégal (réseaux migratoires).

Module I. Retours de moins d'un an au Sénégal sans intention de s'y installer.

Module J. Séjours de moins d'un an hors Sénégal sans intention de s'installer

Les données ainsi recueillies doivent permettre de disposer d'informations suffisamment précises pour retracer l'ensemble de la vie des enquêtés dans de multiples domaines. Ces données ouvrent des perspectives d'analyses qui dépassent la simple vision transversale de la migration en prenant en compte les divers « états » traversés l'individu de la naissance jusqu'à la date de l'enquête. Ainsi, avec ces données, il devient de faire des analyses couvrant l'ensemble de la vie de l'enquêté et de mettre en perspective l'interaction entre les trajectoires migratoires des individus et leurs histoires familiales ou professionnelles. Par exemple, on pourra voir comment certains évènements de la vie familiale des individus (comme le mariage ou la naissance d'enfant etc.) peuvent influencer leurs trajectoires migratoires. De même, avec ces données, il sera possible d'étudier l'impact de l'expérience de la migration sur le parcours professionnel de l'individu. On pourra ainsi voir si en Europe, les migrants sénégalais trouvent un emploi en rapport avec leur niveau de formation ou de leur qualification ? La migration ne se traduit-elle pas souvent par une déqualification sur le marché de l'emploi dans le pays d'accueil ?

D'autres pistes de recherche peuvent aussi être explorées avec les données qui seront collectées dans cette étude. Effet, ces données peuvent aussi être très utiles pour rendre compte des facteurs de la migration de retour : le rôle des transferts, l'effet de l'intégration dans le pays d'accueil etc. Ces données pourront permettre également de rendre compte des effets de la migration internationale au Sénégal notamment dans les domaines de l'habitat, des activités économiques et aussi dans le domaine de la famille.

Conclusion

Le projet d'enquête présenté dans cette communication a déjà fait l'objet de multiples tests. Une dernière enquête pilote est programmée fin 2007 : juillet-août à Dakar et octobre-novembre en Europe. Cette enquête pilote permettra d'éprouver les différents choix méthodologiques exposés dans le cadre de cette communication. L'enquête elle-même est programmée au 1^{er} semestre 2008 et les 1ers résultats sont attendus pour la fin de l'année 2008. Mais les perspectives du projet dépassent cet horizon par deux aspects : (1) un projet de

large dissémination des résultats et de dialogue politique autour des migrations internationales et (2) des possibilités d'extension du projet à d'autres flux que les migrations sénégalaises (migrations congolaises et migrations ghanéennes). Dissémination et dialogue politique : un volet du projet en construction

Au-delà des analyses et des communications scientifiques dont elles seront l'objet, le programme a aussi vocation à diffuser les résultats de la recherche auprès du grand public. Il s'agit également de créer un espace de concertation et de dialogue entre les acteurs concernés par la migration. Compte tenu de la diversité des catégories d'acteurs concernées par la migration internationale (ONG, associations, migrants en Europe, familles de migrants, migrants de retour, décideurs politiques du niveau local au niveau international, chercheurs...), notre démarche a consisté à impliquer les composantes de la « Société civile » dans notre programme. Les débats sur les migrations sont assez passionnés pour qu'ils invitent à un dialogue élargi mais organisé à partir de données quantitatives. Notre objectif est donc de réunir les conditions nécessaires à la mise en place d'un dialogue documenté avec les acteurs identifiés et mobilisés au cours de la phase de sensibilisation puis de collecte. Pour finir, nous prévoyons d'informer les décideurs politiques et les organismes concernés par la gestion des migrations et du développement de nos conclusions. L'idée étant de leur proposer, éventuellement, de nouvelles pistes d'actions à mener.

Vers un élargissement du programme

Enfin, au niveau international, nous prévoyons d'élargir notre dispositif d'enquête à de nouveaux contextes afin d'avoir une vision plus globale des migrations africaines. Cette perspective comparative a récemment fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Commission européenne (FP7). La demande est actuellement en cours d'évaluation. Si elle venait à aboutir elle réunirait les conditions pour étendre le projet sénégalais au Ghana et à la République démocratique du Congo côté africain et à la Belgique, au Royaume Uni et aux Pays Bas, côté européen. Elle permettrait ainsi d'appréhender les migrations Afrique-Europe au moyen des outils que nous venons de présenter dans un cadre plus élargi que celui des relations entre le Sénégal, la France, l'Italie et l'Espagne.

Bibliographie

ADEPOJU A., 1988. « *International Migration in Africa South of the Sahara* » In R.T. Appleyard, ed, *International Migration Today*, vol1 :Trends and prospects, Paris, Unesco

ADEPOJU A., 1988. « *Migration et urbanisation en Afrique : problèmes et politique* » eds : L'état de la démographie africaine, Liège (Belgique), Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (UIEP) pp 123-138.

ADEPOJU A., 2000. Les migrations internationales en Afrique Subsaharienne : problèmes et tendances récentes ; *Revue internationale des sciences sociales* n° 165, pp 435-448 ; 617 p.

Antoine Ph, Fall A.S, « *Crise, passage à l'âge adulte et devenir de la famille dans les classes moyennes et pauvres à Dakar* », *Rapport d'étape*, IRD-IFAN, 2002, 114p

BERTRAND B., 1996. « *Migrants de l'extérieur, migrants de l'intérieur face au marché foncier et urbain : connivences et concurrences* », Colloque Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre.

BREDELOUP S., 1995. « *Stratégies migratoires des Sénégalais et recompositions sociales* », Contribution pour le Séminaire préparatoire au Sommet mondial pour le développement social. Royaumont, 9-11 Janvier, 8 p.

Dubresson A., Crise(s) et peuplement des villes en Afrique au sud du Sahara, in : Coussy, J. Vallin, J., *Crise et population en Afrique*, Paris, CEPED, 1996.

Dubresson A., Raison J.P., « *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement* », Paris, Armand Colin, 2003, 246 p

Salem G., « *La santé dans la ville : géographie d'un petit espace dense, Pikine(Sénégal)* », Paris, Karthala, 1998

Tall M., « *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrants sénégalais* ». *Revue européenne Des Migrations Internationales*. 1994; X(3):137-149.

Tall M., 1997, « *Femmes d'émigrés, femmes migrantes, de la sphère domestique aux réseaux transnationaux* », Communication au colloque de Centre de recherche ouest-africaine CROA/WARO, Dakar, juin 1997, 7 p